



Québec, le 14 mai 2025

Madame Maria Torres
Conseillère municipale
Ville de Montréal-Ouest
MTorres@montreal-west.ca

**Objet : Projet de modernisation du réseau électrique entre les postes Saraguay
et Rockfield – Questions complémentaires – DQ3**

Madame,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen
du projet précité désire obtenir des renseignements complémentaires.

Veuillez trouver, annexées à la présente, des questions dont nous souhaitons
grandement recevoir les réponses d'ici le **20 mai à 15h** prochain compte tenu de
l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé
de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions
d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Annie St-Gelais
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

p. j.

Projet de modernisation du réseau électrique entre les postes Saraguay et Rockfield – Questions complémentaires – DQ3

1. Projet de corridor vert (entre le parc-nature du Bois-de-Saraguay et le parc Angrignon) de la Ville de Montréal et des villes liées en partenariat avec Hydro-Québec :

- 1.1 Sur quels terrains sera réalisé le projet de corridor vert ? Sera-t-il situé sur des terrains qui appartiennent à Hydro-Québec et/ou ceux de la propriété du CPKC?
- 1.2 Quels sont les rôles et responsabilités de la Ville de Montréal-Ouest et de la Ville de Montréal en lien avec le projet de corridor vert?
- 1.3 Est-ce que la Ville de Montréal-Ouest aura le mandat d'aménager et d'entretenir le territoire du corridor vert (terrains compris dans l'emprise de la nouvelle ligne et dans l'emprise de CPKC)?
- 1.4 Au-delà des principes directeurs d'aménagement déposés à la commission (DB2), est-ce que la Ville a déjà un plan d'aménagement pour le projet de corridor vert? Dans l'affirmatif, veuillez nous détailler les aménagements/travaux qui seront sous votre responsabilité. À titre d'exemples: aménagement de sentier, travaux de verdissement du terrain, aménagements divers (lampadaires, bancs, aires de repos etc.).
- 1.5 Dans le cas où le plan d'aménagement n'est pas amorcé, veuillez nous présenter la démarche envisagée pour le réaliser et l'échéancier du projet.

2. Projet de jardin collectif

- 2.1 Y a-t-il des jardins communautaires ou collectifs sur le territoire de la Ville de Montréal-Ouest?
- 2.2 La Ville de Montréal-Ouest a-t-elle pu prendre connaissance d'une proposition de jardin collectif déposée en 2020 par la requérante à la présente médiation? Le cas échéant, quelles sont les constations ou préoccupations de la Ville à l'égard de cette proposition?